ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 39145

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les mesures fiscales nécessaires à l'incitation d'achat de véhicules neufs. En avril 2004, on enregistre une baisse de 4 % des ventes de véhicules neufs en France par rapport au mois d'avril 2003. Bien de consommation indispensable, le renouvellement d'un véhicule répond à une relance importante de l'économie et à un besoin de sécurité routière, en rajeunissant le parc « voiture » circulant sur nos routes. Or, constatant que le pouvoir d'achat moyen des Français a chuté, une incitation fiscale ciblée en la matière favoriserait l'achat d'un véhicule neuf pour de nombreux foyers fiscaux français. En conséquence, il lui demande s'il entend prendre une telle mesure, attendue par de nombreux concitoyens.

Texte de la réponse

Le Gouvernement souhaite favoriser le développement du parc des véhicules automobiles dits « propres » équipés de motorisation autre que le diesel ou l'essence. L'article 200 quinquies du code général des impôts prévoit, pour les contribuables ayant leur domicile fiscal en France, un crédit d'impôt de 1 525 euros au titre des dépenses engagées entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2005 pour l'acquisition ou pour la première souscription d'un contrat de location, avec option d'achat ou de location souscrit pour une durée d'au moins deux ans, d'un véhicule neuf fonctionnant exclusivement ou non au moyen de gaz de pétrole liquéfié (GPL) ou qui combine l'énergie électrique et une motorisation à essence ou gazole (véhicules dits mixes ou hybrides) ou qui fonctionne exclusivement ou non au moyen de gaz naturel véhicule, pour les dépenses réalisées jusqu'au 31 décembre 2005. Ce crédit d'impôt est porté de 1 525 euros à 2 300 euros lorsque l'acquisition à l'état neuf d'un véhicule GPL s'accompagne de la destruction d'une voiture particulière immatriculée avant le 1er janvier 1992.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39145
Rubrique : Impôts et taxes
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 mai 2004, page 3394
Réponse publiée le : 30 novembre 2004, page 9439